

# Financement de l'économie

*Depuis le mois de mars 2001, la Réserve fédérale des États-Unis (Fed) a abaissé deux fois ses taux directeurs de 50 points de base, le 18 avril puis le 15 mai, portant l'assouplissement depuis le début de l'année à 250 points de base. Elle cherche ainsi à stimuler une économie américaine proche de la stagnation.*

*La Banque centrale européenne a abaissé ses taux directeurs de 25 points de base le 10 mai. Cette décision a été motivée à la fois par le "premier pilier" de sa stratégie -décélération des agrégats de monnaie et de crédit- et par l'atténuation des tensions émanant du "deuxième pilier" - ralentissement de la l'activité et absence de tensions salariales. La BCE estime que l'inflation devrait repasser sous le seuil de 2% en 2002.*

*Le taux objectif de la Réserve fédérale se situe désormais à 4,0%, et le taux minimal des opérations principales de refinancement de l'Eurosystème à 4,5%. Les marchés anticipent de nouveaux assouplissements d'ici l'automne.*

*L'indice CAC 40 de la place de Paris a reculé de 1,4% entre février et mai (et de 12,4% sur un an), en raison de la détérioration des perspectives de croissance mondiale.*

*Sur la même période, l'euro a recommencé à se déprécier face au dollar : il a perdu 5,2% en termes nominaux. Par ailleurs, les taux d'intérêt réels ont diminué. Les conditions monétaires et financières se sont donc assouplies.*

*En France, le crédit au secteur privé est resté dynamique au cours de la période allant de février à avril (+9,3% sur un an en moyenne, après +9,2% au cours des trois mois précédents).*

## **Modération de la masse monétaire de la zone euro**

En moyenne sur trois mois, la progression sur un an de l'agrégat monétaire large M 3 de la zone euro s'est établie à 5,0% sur la période février-avril 2001, un rythme comparable à celui de la période novembre-janvier 2001 (4,9%).

La BCE juge l'écart à la valeur de référence de moyen terme de 4,5% peu inquiétant, car il est dû à la prise en compte des instruments monétaires négo-

ciables détenus par des non-résidents, qu'il est pour le moment difficile d'évaluer précisément, faute de données disponibles dans tous les pays.

Selon les premières estimations de la BCE, la croissance de M 3 serait en réalité désormais inférieure à la valeur de référence. En effet, la progression sur un an de M 3 corrigée de l'impact de la détention par les non-résidents de parts d'OPCVM monétaires serait de 4,6% en moyenne sur la période février-avril et la correction -à venir- sur les autres instruments négociables pourrait elle aussi représenter un demi-point à la baisse.

## **Inversion du différentiel de taux directeurs de part et d'autre de l'Atlantique**

Après avoir abaissé son taux objectif de 150 points de base au cours du premier trimestre de 2001, la Réserve fédérale des États-Unis (Fed) a assoupli sa politique de 100 points de base en deux étapes (18 avril et 15 mai), afin de contrer les risques à la baisse de l'activité, non seulement en matière d'investissement, mais également en matière de consommation (menacée notamment par des effets de richesse négatifs).

La Banque centrale européenne (BCE) a abaissé ses taux directeurs de 25 points de base le 10 mai. D'une part, la progression de l'agrégat monétaire M 3 de la zone euro est modérée. D'autre part, les tensions au titre du deuxième pilier de la stratégie de la BCE (notamment la demande interne et les salaires) se sont atténuées.

Le différentiel entre les taux directeurs de l'Eurosystème et de la Fed est désormais positif (50 points de base).

Au début de juin, les marchés financiers anticipaient 50 points de base d'assouplissement supplémentaire de la part des deux Banques centrales à l'horizon de l'automne, puis un durcissement aux États-Unis au début de 2002.

L'euro s'est déprécié face au dollar de 5,2% entre février et mai en termes nominaux, sous l'influence de quatre facteurs : un relatif apaisement des craintes des marchés vis-à-vis de l'économie américaine, tandis que s'accumulaient les signes de ralentissement dans la zone euro, le statu quo observé par la

## CONTRACTION DE L'ENCOURS DE BILLETS ET PIÈCES EN CIRCULATION

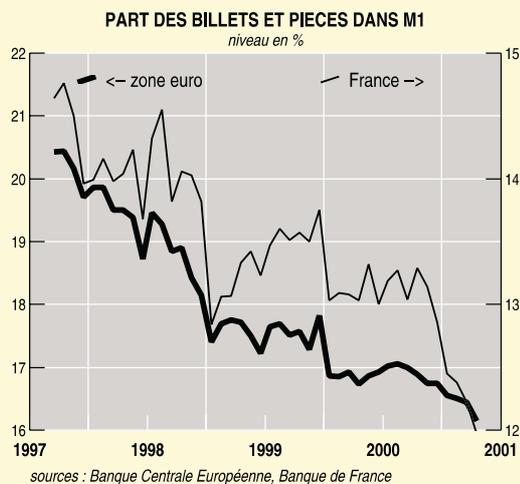
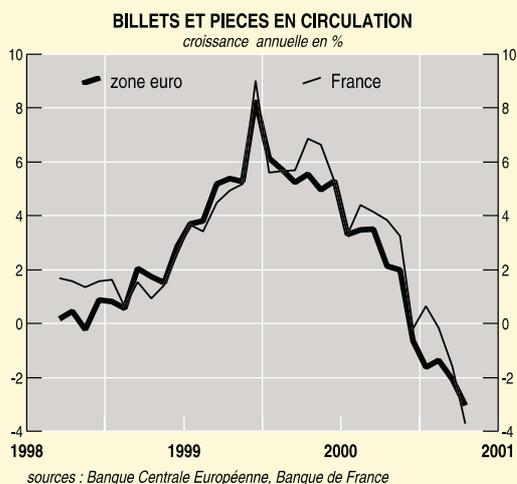
Depuis le mois de décembre 2000, la variation sur un an de l'encours de billets et pièces en circulation dans la zone euro est négative. En avril, le recul a atteint 3,1% au niveau de la zone euro et 3,7% en France.

Un tel phénomène ne s'était pas produit en France depuis 1995, début du dernier ralentissement annuel de la croissance. Comme cette année-là, on peut penser qu'il est en partie lié à la décélération de l'activité économique.

En outre, il s'inscrit dans le cadre d'une modification tendancielle des pratiques de paiement au profit de l'utilisation des dépôts à vue (recours accru aux cartes de paiement), qu'atteste la réduction de la part des billets et pièces au sein des moyens de paiement (agrégat M 1).

Enfin, à l'approche du passage à l'euro, pourrait se dessiner un mouvement de déthésaurisation des billets et pièces libellés en monnaies nationales de la zone euro. Si un tel mouvement est effectivement à l'œuvre, il pourrait s'amplifier au cours des mois à venir.

La monnaie thésaurisée peut être soit échangée contre d'autres actifs monétaires (par exemple si le détenteur est un non résident, les billets sont convertis en monnaies autres que les monnaies de la zone euro), soit dépensée. Dans ce dernier cas, elle n'induit pas nécessairement un gonflement de la consommation finale privée : elle peut également traduire une modification des moyens de paiement. ■



BCE jusqu'à début mai, des achats de dollars en réaction aux perturbations de l'économie argentine et le rebond des marchés d'actions américains à partir d'avril.

### Persistance des craintes sur les marchés d'actions

Aux mois d'avril et mai, les marchés d'actions ont été temporairement soutenus par l'atténuation des craintes de récession de l'économie américaine et par l'accueil favorable réservé aux assouplissements monétaires. Grâce à cela, entre février et mai 2001, le recul de l'indice boursier parisien CAC 40 a été limité à 1,4% en moyenne mensuelle. L'indice des valeurs technologiques ITCAC s'est pour sa part replié de 10,8%.

Au mois de juin, de nouveau pénalisés par l'incertitude relative à la croissance économique mondiale, les marchés d'actions ont recommencé à baisser.

Entre mai 2000 et mai 2001, le repli du compartiment des valeurs à dominante "traditionnelle" de la place de Paris est comparable à celui de la moyenne de la zone euro : les reculs respectifs du CAC 40 et du DJ Eurostoxx 50 sont de 12,4% et 13,3%. Sur la même période, l'indice Dow Jones de la place de New-York a progressé de 4,2%. Pour les valeurs technologiques, le recul sur un an de l'ITCAC, l'indice parisien, (-39%) est comparable à celui du Nasdaq, l'indice américain (-38%).

### Pentification de la courbe de rendement de la dette publique française

Le renforcement des anticipations d'assouplissement monétaire a entretenu la tendance à la détente du taux comptant euribor à trois mois : entre les mois de février et mai, la moyenne mensuelle s'est repliée de 13 points de base, pour atteindre 4,63%.

En revanche, au mois d'avril, des craintes inflationnistes sont réapparues, et les marchés d'actions ont rebondi (d'où une inversion du mouvement de "fuite vers la qualité" observé auparavant). Dans ces condi-

tions, le rendement des titres publics français à dix ans a progressé de 28 points de base entre février et mai, pour atteindre 5,21% en moyenne mensuelle.

Ainsi la courbe de rendement des titres publics français s'est-elle pentifiée.

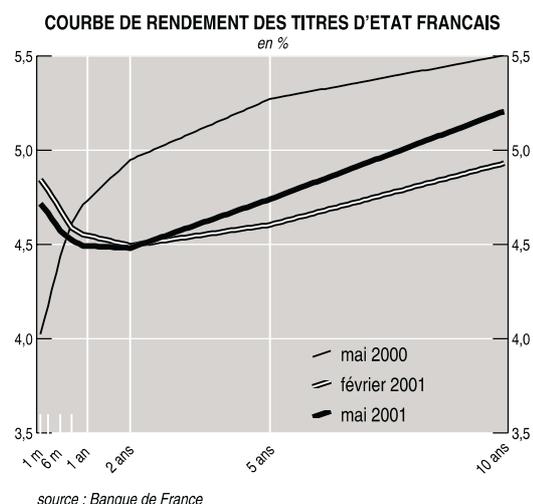
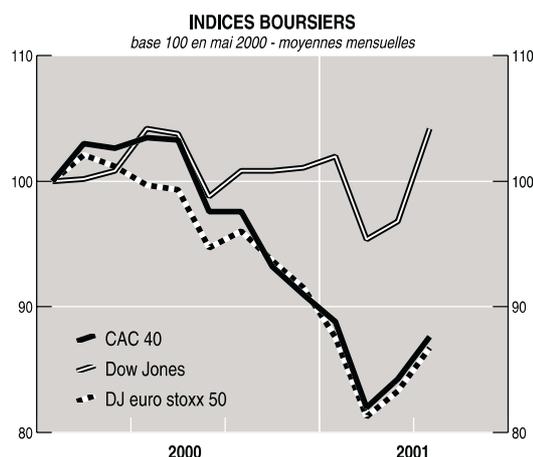
En termes réels, l'ensemble des taux se sont détendus au cours des derniers mois, en raison de la progression de l'inflation<sup>(1)</sup>.

### Léger abaissement du coût du crédit à long terme

Entre le quatrième trimestre de 2000 et le premier trimestre de 2001, dans la zone euro, le crédit à court terme aux particuliers s'est renchéri de 10 points de base, mais le coût des autres types de crédit s'est abaissé (de 5 points de base pour le crédit à court terme aux entreprises et, à long terme, de 30 points de base pour les ménages et 20 points de base pour les entreprises).

En France, pour le crédit à court terme, la hausse pour les particuliers et la baisse pour les entreprises ont chacune atteint 30 points de base. À long terme, la baisse a été limitée à 10 points de base, tant pour les particuliers que pour les entreprises.

(1) En avril, la progression de l'inflation s'explique notamment par la sortie de glissement du point d'avril 2000, mois d'entrée en vigueur de la baisse de la TVA ; cf. fiche sur les prix à la consommation.



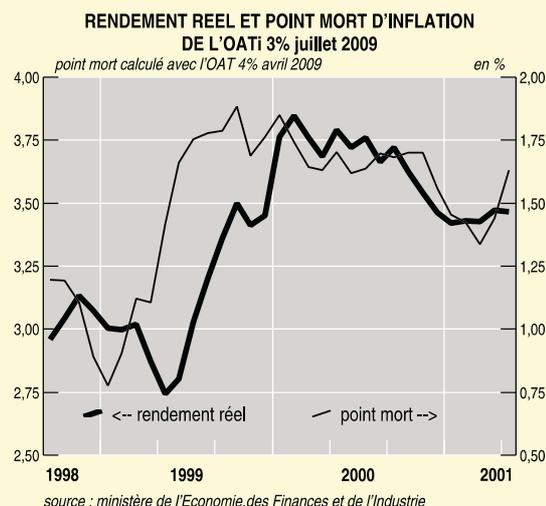
## LE CONTENU EN INFORMATION DES OATI

L'État français émet depuis septembre 1998 des obligations indexées sur l'inflation, les OATI. Tandis que le taux de rémunération d'une OAT (Obligation assimilable du Trésor) est une rémunération nominale, celui d'une OATI est un taux de rendement réel.

Pour des obligations de même échéance, la différence entre les deux rémunérations correspond au taux d'inflation qui, s'il se réalisait pendant toute la durée de portage, égaliserait les rendements des deux types d'obligations. Pour cette raison, elle est dénommée "point mort d'inflation"<sup>(1)</sup>.

La cotation des OATI 3% juillet 2009 indique que la correction à la baisse du rendement réel, intervenue fin 2000, n'a pas été remise en cause : revenu de 3,7% au troisième trimestre de 2000 à 3,5% au quatrième trimestre, il est resté stable depuis.

En revanche, au cours des mois d'avril et mai, les opérateurs auraient revu à la hausse leurs anticipations d'inflation à moyen terme (un horizon de 8 ans). Le point mort d'inflation a en effet progressé de trois dixièmes de point par rapport à son minimum de mars 2001 ; en mai, il avait presque rejoint son niveau de novembre. ■



(1) Les commentaires en termes d'anticipation de croissance et d'inflation reposent sur une hypothèse de constance des primes de risque et de liquidité ; cf. Note de conjoncture de décembre 2000, p. 59 "Point mort d'inflation et inflation anticipée".

## Maintien du dynamisme de l'endettement privé

Dans la zone euro, la progression sur un an des crédits au secteur privé, principale contrepartie de M 3, est revenue de 9,4% en moyenne sur la période s'étendant de novembre 2000-janvier 2001 à 8,6% sur la période février-avril.

En France, les crédits au secteur privé résident ont conservé sur la période février-avril un rythme de progression soutenu (9,3% sur un an, après 9,2% sur la période novembre-janvier).

Sur le champ des crédits octroyés par les établissements de crédit établis en France, on constate entre les périodes novembre-janvier et février-avril un léger ralentissement du crédit octroyé aux ménages (-0,6 point de croissance en variation annuelle), essentiellement lié à un ralentissement des crédits de trésorerie, et du crédit aux sociétés non financières (-0,8 point).

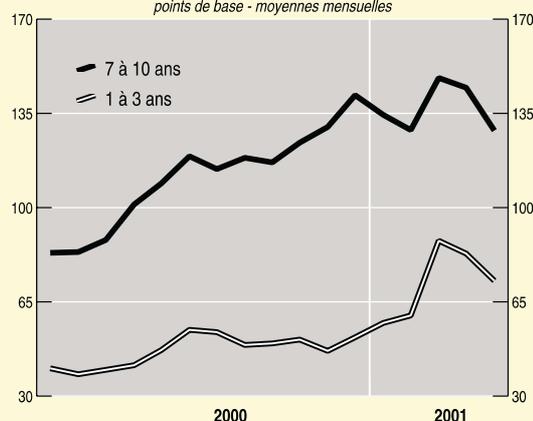
Néanmoins, l'endettement intérieur total (EIT) français a légèrement accéléré au cours de la période février-avril par rapport aux trois mois précédents (+0,4 point) : sa croissance sur un an a atteint 9,3% en moyenne. Si l'endettement des ménages, toujours dynamique, a légèrement décéléré (+6,1% après +6,7%), l'endettement des sociétés non financières a en revanche accéléré (+15,2% après +14,9%). Ceci s'explique par le fait que l'encours de dette émise sur les marchés par les sociétés non financières a progressé de 23%, notamment en raison des importants besoins de financement du secteur des télécommunications. ■

## APPRÉCIATION DU RISQUE PAR LES MARCHÉS

Dans la zone euro, l'écart (spread) moyen entre le rendement des titres de dette à court terme émis par les entreprises industrielles privées et celui des titres d'État, titres considérés "sans risque", s'est élevé sur la période allant de mars à mai à un niveau supérieur de 25 points de base à celui de la période décembre-février (il est resté stable pour les titres à long terme).

Cette élévation de la prime de risque payée à court terme par les entreprises industrielles privées peut être une conséquence de la hausse de leur endettement, intervenue dans un contexte de ralentissement de la croissance. ■

SPREAD ENTRE TITRES EMIS PAR LES ENTREPRISES INDUSTRIELLES ET TITRES PUBLICS -ZONE EURO-  
points de base - moyennes mensuelles



source : Banque de France

# Éléments du compte des administrations publiques

En 2000, les finances publiques ont été marquées par un fort ralentissement des recettes fiscales de l'État. Dans un contexte d'activité dynamique et de forte élasticité de l'évolution spontanée des recettes fiscales par rapport au PIB, cette évolution résulte des allègements d'impôts. Le poids des prélèvements obligatoires a baissé de 45,6 à 45,2% du PIB. Le déficit des administrations publiques a poursuivi sa décrue. Il s'élève à 120,3 milliards de francs, soit 1,3% du PIB, contre 1,6% du PIB en 1999.

En 2001, les allègements d'impôts modèreraient à nouveau l'évolution des recettes fiscales, avec en particulier 32,3 milliards de francs de baisse au titre de l'impôt sur le revenu et de la prime pour l'emploi.

## Les recettes fiscales des administrations publiques ont progressé de 2,9% en 2000

Le total des recettes fiscales a progressé de 2,9% en 2000 après une hausse de 5,3% en 1999.

Les recettes des impôts courants sur le revenu et le patrimoine ont nettement ralenti en 2000 (+4,5% après +8,4% en 1999).

En dépit du dynamisme des revenus en 1999, le produit de l'ensemble des impôts sur le revenu acquittés par les ménages a légèrement ralenti (+5,9% en 2000 après une hausse de 6,3% en 1999). Cette décélération s'explique par les mesures d'allègement d'impôt sur le revenu d'un montant total proche de 11 milliards de francs. Le produit de la CSG a crû au même rythme qu'en 1999 (+4,9% après +5,0%), en ligne avec les revenus d'activité. Le ralentissement

des impôts directs payés par les ménages<sup>(1)</sup> est encore plus marqué, car il recouvre également la baisse de la taxe d'habitation (11 milliards de francs) et la suppression de la vignette sur les voitures des particuliers (10 milliards de francs) : leur progression n'est plus que de 3,3% après +6,1% en 1999.

Le produit de l'ensemble des impôts sur le revenu acquittés par les entreprises a ralenti en 2000 (+11,3% après +19,5% en 1999). Ce ralentissement reflète principalement la suppression partielle à hauteur de 14 milliards de la contribution temporaire sur les bénéfices des sociétés adoptée en 1997. L'impôt sur les sociétés reste néanmoins dynamique, sous l'effet de la vigueur des bénéfices de 1999.

Le produit net de la TVA<sup>(2)</sup> a nettement ralenti en 2000 (+1,2% après +4,0% en 1999), en raison de la baisse d'un point du taux normal appliquée au 1er avril 2000 ainsi que de la poursuite des effets de la baisse du taux de TVA sur les travaux de gros entretien du logement.

Les recettes de taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) ont baissé en 2000 de 0,8%. Ce recul s'explique d'une part par la baisse de 20 centimes (dont 7 centimes de bonus et 13 centimes au titre du mécanisme de "TIPP flottante") des tarifs à la pompe (y.c. TVA) au quatrième trimestre 2000, d'autre part par une baisse en volume de la consommation de produits pétroliers.

(1) Ensemble des impôts sur le revenu versés par les ménages et de la part versée par les ménages des autres impôts sur le revenu et le patrimoine.

(2) TVA totale, y compris la partie de cet impôt destinée au BAPSA.

## IMPÔTS PERÇUS PAR LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES<sup>(1)</sup>

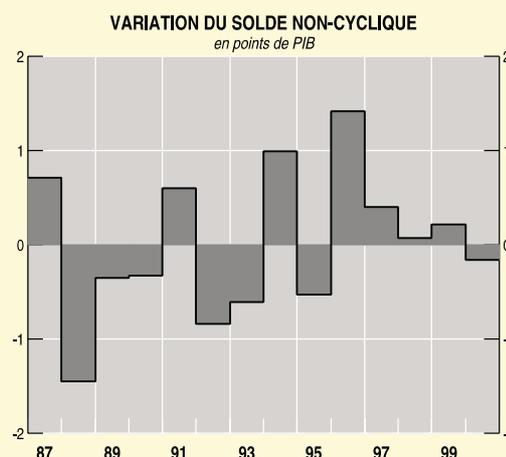
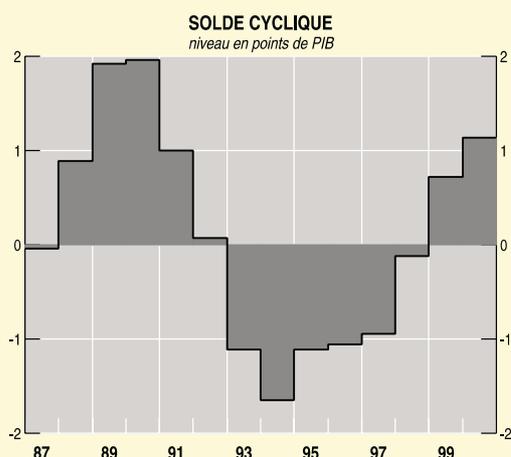
(évolution en %)

	Moyennes annuelles		
	1999	2000	2001
<b>Impôts sur la production et les importations</b>	<b>3,0</b>	<b>1,3</b>	<b>1,9</b>
<b>Impôts courants sur le revenu du patrimoine</b>	<b>8,4</b>	<b>4,5</b>	<b>5,2</b>
Impôts sur le revenu versés par les sociétés	19,5	11,3	14,3
Impôts sur le revenu versés par les ménages	6,3	5,9	1,6
Autres impôts sur le revenu et le patrimoine	2,8	-20,0	10,2
<b>Impôts en capital</b>	<b>10,2</b>	<b>16,8</b>	<b>3,4</b>
<b>Total des impôts perçus par les APU</b>	<b>5,3</b>	<b>2,9</b>	<b>3,3</b>

■ Prévission

Les impôts sont ici classés et évalués selon les conventions de la Comptabilité Nationale.

(1) Centrales, locales et de sécurité sociale.



La méthode présentée dans le dossier "finances publiques et cycle économique : une autre approche" de la Note de conjoncture de mars 2001 permet d'estimer, à partir du solde total des administrations publiques, la partie due aux conjonctures présentes, passées et à la réaction moyenne de la politique budgétaire au cycle (solde cyclique). Cette méthode part d'une équation récurrente reliant le solde total des administrations publiques exprimé en points de PIB au taux de croissance du PIB  $\Delta \ln Y$  :

$$s = -0,026 + 0,32 * \Delta \ln Y + 0,33 * \Delta \ln Y_{-1} + 0,59 * s_{-1} + \eta$$

(-4,28)
(2,25)
(2,02)
(5,02)

$R^2 = 0,80$

Le solde non-cyclique est défini comme celui qui aurait été obtenu si le PIB était resté sur sa tendance  $Y^*$ . Le

solde cyclique peut alors être calculé de façon récurrente à partir de l'équation :

$$s^C = 0,32 * (\Delta \ln Y - \Delta \ln Y^*) + 0,33 * (\Delta \ln Y_{-1} - \Delta \ln Y_{-1}^*) + 0,59 * s_{-1}^C$$

Pour cette estimation, nous avons utilisé une tendance du PIB extrêmement simple : une tendance log-linéaire qui correspond à un taux de croissance constant (+2%) sur 79-99

Avec cette tendance, le solde non-cyclique aurait connu une très légère dégradation en 2000. La même décomposition effectuée sur le solde primaire (hors charges d'intérêt) aboutit à un solde non-cyclique primaire stable en 2000. ■

## Les mesures fiscales prévues par la loi de finances rendraient à nouveau modérée l'évolution des recettes fiscales en 2001

L'ensemble des recettes fiscales devrait progresser de 3,3% en 2001, après +2,9% en 2000.

Le produit de l'ensemble des impôts directs acquittés par les ménages ralentirait en 2001 (+1,8% après +3,3%). Ce ralentissement reflète de nouveaux allègements sur l'impôt sur le revenu prévus dans la loi de finances (à hauteur de 23,8 milliards de francs), ainsi que la prime pour l'emploi (8,5 milliards).

L'impôt sur le revenu versé par les sociétés serait très dynamique (+14,3%), conséquence d'une forte progression des bénéfices en 2000, ce qui conduit au versement de soldes de liquidation importants. Cette croissance serait atténuée par la suppression définitive de la contribution temporaire sur les bénéfices des sociétés (6 milliards en moins) ainsi que par la suppression sur 3 ans de la contribution additionnelle sur l'impôt sur les sociétés instaurée en 1995 (-8,4 milliards cette année). En outre, après sa mise

en place en 2000, la contribution sociale sur les bénéfices devrait rapporter 6 milliards de francs (contre 3,8 milliards précédemment). Enfin, la loi de finances initiale prévoit une contribution exceptionnelle des entreprises pétrolières à hauteur de 3 milliards de francs.

Au total, le produit de l'ensemble des impôts courants sur le revenu et le patrimoine devrait progresser de 5,2% après +4,5% en 2000.

En 2001, les impôts sur la production et les importations progresseraient de 1,9% après +1,3% en 2000. Compte tenu de la progression de l'assiette de la TVA (la consommation en valeur) et du moindre impact des mesures fiscales sur les taux en 2001 qu'en 2000, les recettes de TVA devraient accélérer en 2001. Concernant la TIPP, le mécanisme de TIPP flottante a induit une hausse des tarifs fin mars 2001 de l'ordre de 8 centimes par litre (y.c. TVA). Sous l'hypothèse d'un retour du Brent à 25\$ le baril, le mécanisme ne jouerait plus en prévision d'ici la fin de l'année. Par ailleurs, compte-tenu d'un léger redressement de la consommation de produits pétroliers, les recettes de TIPP devraient augmenter en 2001. ■

# Prix à la consommation

Les mouvements récents de l'inflation française traduisent principalement les variations des prix des produits énergétiques et alimentaires et l'effet des mesures de fiscalité indirecte. Au début de 2001, le ralentissement de l'indice d'ensemble à 1,3% reflète le recul des prix des produits pétroliers. Une nouvelle accélération des prix des produits alimentaires, un rebond des prix de l'énergie et la sortie du calcul du glissement des effets de la baisse du taux normal de TVA d'avril 2000 se conjuguent au printemps pour interrompre ce mouvement et relancer l'inflation à la hausse. Au mois de mai, l'inflation s'établit à +2,3%.

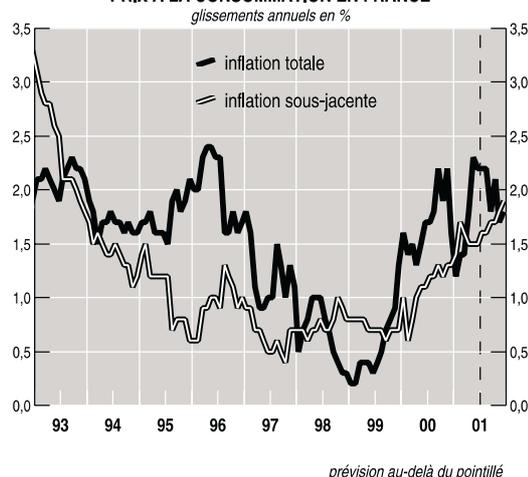
L'inflation sous-jacente<sup>(1)</sup> n'est que de 1,5%. Elle poursuit lentement la remontée progressive initiée au début de 2000 et elle devrait continuer d'augmenter modérément jusqu'en décembre. Elle intègre les effets de diffusion de la hausse passée des cours du pétrole et de la baisse de l'euro vis-à-vis du dollar. Elle devrait en outre réagir à la légère accélération des salaires. Mais cette remontée de l'inflation sous-jacente resterait limitée. Elle serait contenue par l'intensité de la concurrence sur certains biens et services, et par l'atténuation des tensions sur l'appareil de production due à l'infléchissement de la conjoncture. L'inflation sous-jacente atteindrait 1,9% en décembre 2001 après 1,5% en juin.

Sous l'hypothèse d'un cours du Brent de 25\$/bl et d'un taux de change de l'euro à 0,88\$ à l'horizon de la fin de l'année, l'inflation d'ensemble devrait ralentir au second semestre. Du fait du repli des prix des produits pétroliers, elle passerait même légèrement en-dessous de l'inflation sous-jacente pour s'établir à +1,8% en décembre.

## Des prix alimentaires exceptionnellement dynamiques

Depuis l'été 1999, les prix des produits alimentaires ont continuellement accéléré. Le glissement annuel des prix alimentaires atteint +6,1% en mai 2001, contribuant pour près de la moitié à l'inflation d'ensemble. Cette progression est en partie imputable au renchérissement des coûts de production, induits par le renforcement des contraintes en matière d'hygiène alimentaire et les effets de diffusion du renchérissement des prix du pétrole (carburants, engrais).

PRIX A LA CONSOMMATION EN FRANCE



Mais elle s'explique surtout par des phénomènes exceptionnels sur le prix des viandes et récemment, sur celui des fruits et légumes. Du fait de la crise de la vache folle en octobre 2000 puis de la fièvre aphteuse en février 2001, le glissement des prix de la viande atteint +9,3% en mai 2001, après +4,5% en janvier 2001. Le report de la consommation a favorisé la hausse du prix des viandes de volaille, de porc, de mouton et de cheval. En dépit d'une baisse de la demande, le glissement annuel des prix de la viande de bœuf est passé de +2,3% en janvier à +5,1% en mai 2001, traduisant la préférence des consommateurs pour des produits labellisés, mais aussi la répercussion des coûts des tests de dépistages de l'ESB ainsi que la nouvelle taxe finançant l'équarrissage. Les prix de l'ensemble alimentation hors produits frais<sup>(2)</sup> a accéléré, passant de +2,9% en janvier à +4,8% en mai 2001.

Par ailleurs, les conditions météorologiques défavorables (en particulier les inondations) ont sensiblement réduit l'offre de fruits et légumes frais, entraînant une hausse de prix inhabituelle (+14,6% en glissement annuel en mai 2001).

Dans la mesure où les conditions météorologiques défavorables du mois d'avril risquent de peser sur l'offre estivale de produits frais, le glissement annuel des prix des produits alimentaires se stabiliserait autour de +6,5% à la mi-2001. Puis le glissement des prix alimentaires baisserait légèrement pour s'établir autour de +6,0% en décembre 2001.

(1) Indice hors tarifs publics et produits à prix volatils, corrigé des mesures fiscales et des variations saisonnières.

(2) La viande pèse pour 1/3 dans ce poste.

## LES PRIX A LA CONSOMMATION <sup>(1)</sup>

(évolution en %)

Regroupements (pondérations 2001)	Glissements annuels en fin de semestre						Moyennes annuelles		
	juin 1999	déc. 1999	juin 2000	déc. 2000	juin 2001	déc. 2001	1999	2000	2001
Alimentation (17,4%)	0,1	1,1	1,8	2,8	6,4	5,9	0,6	2,1	5,5
Tabac (1,9%)	4,5	4,5	4,5	4,5	5,3	5,3	4,4	4,6	5,2
Produits manufacturés (30,5%)	-0,4	-0,4	-0,2	0,4	0,9	1,1	-0,4	-0,1	0,8
Énergie (8,1%)	-1,1	9,6	14,9	7,8	1,7	-3,6	0,5	12,7	-0,3
dont : produits pétroliers (5,1%)	2,0	20,5	25,3	10,6	-0,7	-7,1	4,6	21,7	-3,0
Services (42,1%)	1,1	0,9	0,5	0,8	1,3	1,7	1,1	0,6	1,3
dont : loyers-eau (7,4%)	1,9	1,5	0,3	0,2	0,3	0,5	1,8	0,3	0,4
services de santé (4,9%)	0,2	0,9	0,8	0,4	-0,4	-0,1	0,6	0,5	0,0
transports-communications (4,8%)	0,4	0,6	-1,9	-2,8	-0,7	0,1	0,5	-1,9	-1,2
autres services (25,0%)	1,0	0,9	1,1	1,8	2,3	2,7	1,0	1,4	2,3
<b>Ensemble (100%)</b>	<b>0,3</b>	<b>1,3</b>	<b>1,7</b>	<b>1,6</b>	<b>2,2</b>	<b>1,8</b>	<b>0,5</b>	<b>1,7</b>	<b>1,8</b>
Ensemble hors énergie (91,9%)	0,4	0,6	0,7	1,1	2,1	2,3	0,6	0,7	2,0
<b>Ensemble hors tabac (98,1%)</b>	<b>0,3</b>	<b>1,2</b>	<b>1,6</b>	<b>1,6</b>	<b>2,1</b>	<b>1,8</b>	<b>0,5</b>	<b>1,6</b>	<b>1,8</b>
<b>Inflation sous-jacente (61,4%)<sup>(1)</sup></b>	<b>0,7</b>	<b>0,7</b>	<b>1,1</b>	<b>1,3</b>	<b>1,5</b>	<b>1,9</b>	<b>0,7</b>	<b>1,1</b>	<b>1,6</b>

■ Prévission

(1) Indice hors tarifs publics et produits à prix volatils, corrigé des mesures fiscales.

### Baisse attendue des prix de l'énergie à l'horizon de décembre

En ligne avec le recul du cours du Brent à 25\$/bl, le prix des produits pétroliers s'est replié jusqu'à la fin de l'hiver (-3,0% en glissement annuel en mars). À partir du mois d'avril, l'augmentation du cours du Brent et surtout les problèmes de capacité de production des raffineries ont provoqué une hausse marquée des prix des produits raffinés sur les marchés internationaux. En mai, le prix du litre de super carburant H.T. est supérieur de 60 centimes par rapport à la moyenne du mois de janvier, soit 30% de hausse, alors que, dans le même temps le Brent ne s'est apprécié que de 10%. Le mécanisme de TIPP flottante a modérément joué à la hausse<sup>(3)</sup>. En mai 2001, le glissement des prix des produits pétroliers s'est établi à +2,3%. Les problèmes de raffineries ne devraient pas se résorber avant l'été et ne permettraient pas à court terme un ralentissement des prix des produits pétroliers. En revanche, en fin d'année, sous l'hypothèse d'un repli du Brent à 25\$/bl en décembre et d'un euro à 0,88\$, les prix des produits pétroliers enregistreraient un repli marqué (-7,1% en décembre 2001 après -0,7% en juin).

Les prix de l'énergie hors produits pétroliers accélèrent également vivement au printemps. Les tarifs de GDF enregistrent une nouvelle hausse en mai (+9,0% après +13,5% novembre 2000), répercutant les progressions passées du prix du pétrole. Par ailleurs, les tarifs d'EDF sont restés stables en mai 2001, alors qu'ils avaient baissé de -1,3% en mai 2000 dans le cadre du contrat de plan de l'entreprise avec l'État.

Au total, le glissement annuel des prix de l'énergie se redresse à +3,7% en mai 2001. Il diminuerait sensiblement au deuxième semestre (-3,6% en décembre 2001), contribuant pour plus de la moitié au repli de l'inflation d'ensemble.

### Relèvement modéré des prix des produits manufacturés

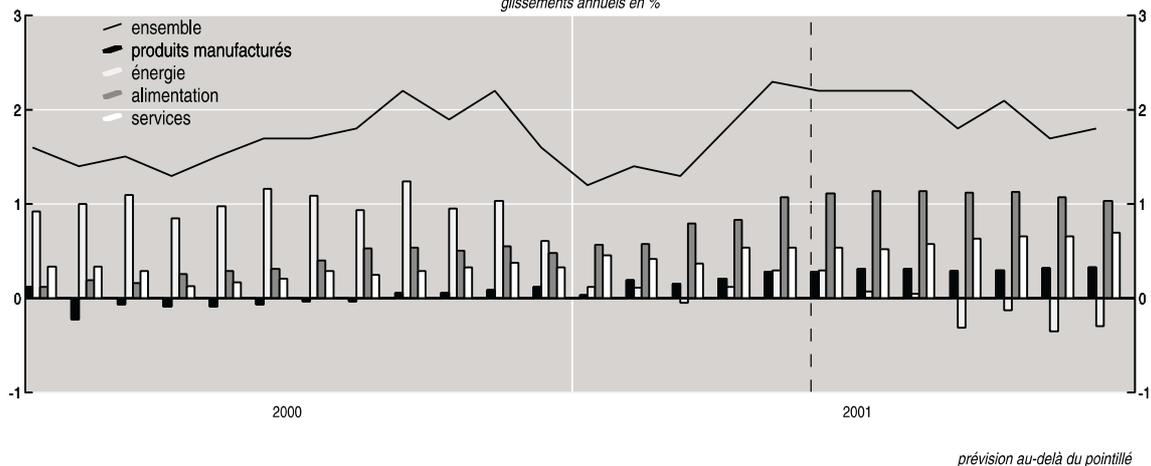
Au-delà d'un profil dicté par le décalage de la période de soldes, les prix des produits manufacturés n'ont pas enregistré en début d'année de véritable accélération, en dépit de la hausse des coûts de production liée à l'inflation importée.

En mai 2001, la remontée du glissement des prix à +0,9% des produits manufacturés s'explique surtout par la sortie de glissement (évaluée à 0,25 point sur le secteur des produits manufacturés) de la baisse du taux normal de TVA d'avril 2000. Par exemple, alors que le glissement des prix des automobiles (neuves et d'occasion) atteignait +0,8% en décembre 2000, il s'établissait à +0,7% à la fin du premier trimestre de 2001 sous l'effet de campagnes de promotions et de la prise en compte de l'amélioration de la qualité des modèles. La sortie du glissement de la baisse du taux normal de TVA, qui avait été totalement répercutée sur les prix des automobiles, rehausse le glissement annuel à +1,4% en avril.

Les prix des micro-ordinateurs (produits essentiellement importés), récemment renchérissés par la dépréciation de l'euro, sont de nouveau orientés à la baisse, sans doute en raison de la pression de la concurrence dans la distribution, accentuée par la contraction du marché mondial. La baisse des prix des "matériels de traitement de l'information y.c. micro-ordinateurs" est ainsi passée de -17,0% en juin à -13,8% en décembre 2000, puis s'est établie à -17,2% en mai 2001.

(3) À partir du 21 mars 2001, le mécanisme de la TIPP flottante a renchéri de presque 8 centimes par litre le prix TTC des carburants.

**DECOMPOSITION DE L'INFLATION EN FRANCE**  
contributions des grands postes  
glissements annuels en %



Au cours des prochains mois, la hausse des prix des produits manufacturés devrait rester modérée sous l'effet notamment du ralentissement de la conjoncture et du maintien de l'intensité concurrentielle. Le glissement annuel atteindrait +0,9% au mois de juin et +1,1% en décembre 2001.

### Modération des prix dans les services

Malgré la hausse des salaires au premier trimestre de 2001 (+2,4% sur un an, après +2,0% le trimestre précédent pour le salaire mensuel de base), les prix des services ont peu augmenté : le glissement annuel des prix de l'ensemble des services est passé de +0,8% en décembre à +0,9% en mars. Au printemps le glissement se stabilise à +1,3%, cette progression reflétant surtout la sortie de glissement des fortes baisses de tarifs dans les télécommunications d'avril 2000. À l'horizon de la fin de l'année, la légère accélération attendue sur les salaires devrait se répercuter sur les prix de certains services (en particulier les services domestiques). Toutefois, la poursuite des pressions liées à la concurrence (services financiers, télécommunications) contribuerait toujours à modérer l'évolution des prix. Dans ces conditions, le glissement des prix des services atteindrait 1,7% en décembre 2001.

Avec le deuxième volet de la suppression du droit de bail<sup>(4)</sup> intervenue le 1er janvier 2001 et l'application de la circulaire recommandant la poursuite du gel des loyers HLM en 2001, le glissement du prix du poste "loyers, eau et enlèvement des ordures ménagères" a été limité à +0,3% en mai 2001, contribuant ainsi à la modération des prix de l'ensemble des services. Malgré l'accélération de l'indice du coût de la construction (+2,4% au quatrième trimestre 2000, après moins de +1% pour les trimestres précédents), les prix des loyers resteraient contenus jusqu'à la fin de l'année (+0,3% en juin et +0,5% en décembre 2001).

Comme en 2000, le prix des services de transports a suivi un profil heurté qui reflète les variations essentiellement saisonnières des prix des transports aériens. Dans un contexte de forte intensité concurrentielle, les hausses de prix dans ce secteur sont restées modérées au regard des hausses de coûts de production (appréciation du dollar, renchérissement du prix du pétrole). Le glissement du prix des transports s'établit à +2,5% en mai après +1,9% en décembre 2000. Les prix des services de télécommunications ont aussi pleinement bénéficié de l'intensification de la concurrence entre opérateurs. Les nombreuses baisses tarifaires enregistrées à partir du deuxième trimestre de 2000 sur l'ensemble des communications (locales, nationales et internationales), ont engendré un net recul des prix (-7,8% en décembre 2000). Ce repli s'est accentué au début de 2001 (-9,3% en mars), en raison de la baisse des prix sur les appels "entrants" (appels au départ du réseau fixe vers les mobiles). Malgré de nouvelles baisses de tarifs au mois de mai (communications internationales), le glissement annuel se redresse à -3,8%, car le deuxième trimestre de 2000 avait été marqué par l'essentiel des baisses tarifaires et par la répercussion intégrale de la modification du taux normal de TVA. À l'horizon de la fin de l'année, l'accélération probable des prix des transports liée à la hausse du prix de l'énergie de ce printemps devrait être partiellement compensée par la poursuite des baisses des prix dans le secteur des télécommunications en raison de la concurrence entre opérateurs. Au cours de l'été 2001, les prix des transports en commun d'Ile-de-France devraient s'accroître comme en 2000 d'environ +2,0%. Au total, en fin d'année, le glissement annuel des prix des "transports et communications" se redresserait à +0,1% après -0,7% en juin.

(4) Il s'agit du deuxième volet concernant les locataires payant plus de 36 000F de loyer annuel. L'impact de la suppression du droit au bail contribue à diminuer l'inflation de -0,05 point en janvier 2001.

L'évolution des prix des "autres services"<sup>(5)</sup> est restée modérée au premier trimestre 2001 : le glissement annuel augmente en effet légèrement de +1,8% en décembre à +2,0% en mars 2001. En revanche, au mois d'avril, les hausses saisonnières ont été plus marquées que l'année passée, en particulier sur les prix des voyages touristiques (+7,4% contre +1,5% en 2000). Avec le relèvement du SMIC au 1er juillet, les prix de certains services intensifs en main d'œuvre (services domestiques, restauration en particulier) pourraient accélérer. Toutefois l'intensité de la concurrence, notamment dans les services financiers et les assurances, devrait continuer de freiner

les mouvements haussiers liés au redressement des coûts salariaux. Dans ces conditions, le glissement annuel des prix des "autres services" s'établirait à +2,7% en décembre, après +2,3% en juin. ■

---

*(5) Le secteur "autres services" regroupe la plupart des "services du secteur privé" de la base 1990 (services pour l'habitation, services financiers, hôtels-cafés-restaurants...) auxquels ont été intégrées les extensions de couverture de l'indice base 1998 : les assurances, les services domestiques et juridiques, les formalités administratives et certains services de protection sociale (assistances maternelles, maison de retraite).*

# Emploi

Après une hausse exceptionnelle de 500 000 postes de travail en 2000, l'emploi salarié marchand progresserait en 2001 à un rythme plus modéré. Ce ralentissement, particulièrement sensible en seconde partie d'année, résulte de l'infléchissement de l'activité économique, dans un contexte où les effets de la réduction du temps de travail, importants en 2000, s'atténueraient. Au total, les créations nettes d'emplois salariés marchands seraient de l'ordre de 250 000 en 2001.

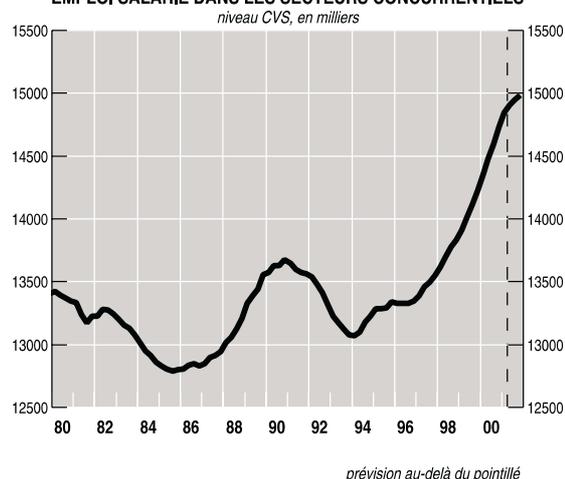
L'emploi total progresserait de +1,3% en glissement annuel fin décembre, un rythme deux fois moindre que celui de l'année précédente (+2,5%). Au total, 300 000 postes de travail seraient créés au cours de l'année.

## Ralentissement de l'emploi salarié marchand en 2001

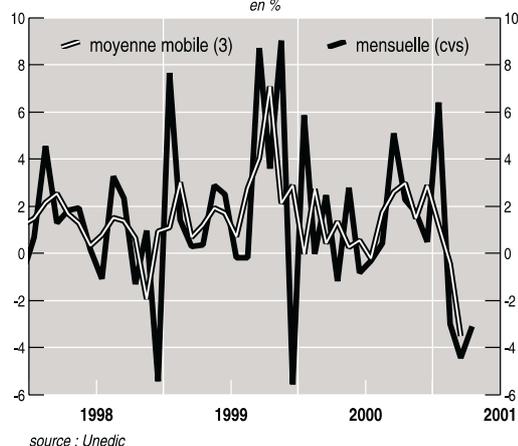
En 2000, les créations d'emplois salariés marchands ont atteint un niveau inédit depuis le début des années 1970 : +3,6% en glissement annuel fin décembre. Ce résultat s'explique d'abord par une conjoncture économique favorable, mais également par le dispositif de réduction du temps de travail, dont les effets sur l'emploi ont été particulièrement importants en 2000. Avec l'atténuation de ces effets et sous l'impact du fléchissement de l'activité au début de 2001, l'emploi commence à ralentir au premier semestre dans les secteurs concurrentiels. Compte tenu des délais d'ajustement de l'emploi à l'activité, il progresserait de +1,2% au premier semestre de 2001, après +1,8% au second semestre de 2000.

La détérioration sur le marché du travail n'est pas encore visible sur les chiffres globaux du premier trimestre de 2001. Néanmoins, certains indicateurs partiels font d'ores et déjà état de cette fragilisation. Depuis le début de l'année, le recours au chômage partiel a légèrement repris : le nombre de journées indemnisables (CVS) s'élevait à 150 000 en avril contre une moyenne mensuelle de 115 000 en 2000. L'emploi salarié dans les établissements industriels de 50 salariés ou plus, orienté à la hausse depuis début 2000, est resté stable en avril 2001. Enfin, selon les statistiques mensuelles de l'Unedic, l'évaluation provisoire de l'emploi intérimaire ralentit nettement (+7,3% en glissement annuel fin avril 2001, après +20,4% fin 2000).

## EMPLOI SALARIE DANS LES SECTEURS CONCURRENTIELS



## EVOLUTION DE L'EMPLOI INTERIMAIRE



Au second semestre de 2001, la décélération de l'activité ferait sentir ses pleins effets sur l'emploi salarié dans les secteurs concurrentiels, qui ralentirait nettement (+0,5% en glissement semestriel). Au total, sur l'ensemble de l'année, il progresserait de +1,7%, soit 250 000 postes de travail créés.

L'ensemble des secteurs souffrirait du ralentissement de l'activité : l'emploi progresserait moins vite dans le tertiaire et la construction ; dans l'industrie manufacturière, il décroîtrait au second semestre pour stagner sur l'année.

## Moindre dynamisme des dispositifs d'aide à l'emploi marchand en 2001

La politique d'aide à l'emploi marchand serait moins dynamique en 2001 qu'en 2000 : sa contribution serait de l'ordre de 0,4 point à l'emploi dans les secteurs concurrentiels (soit environ 60 000 emplois), après environ 1,2 point l'année précédente.

La réduction du temps de travail resterait le principal dispositif de la politique d'aide à l'emploi marchand. Néanmoins, elle produirait en 2001 des effets de court terme sur l'emploi beaucoup plus faibles qu'en 2000. En effet, le rythme des signatures d'accords

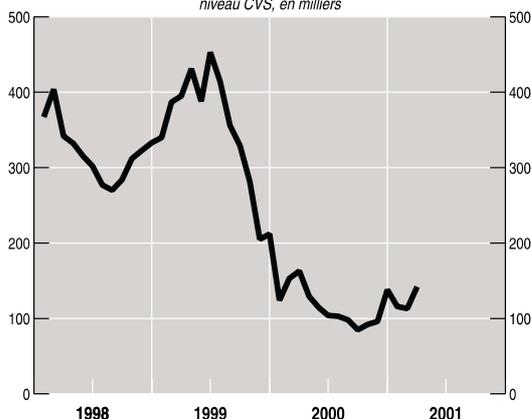
ralentirait, en dépit de la montée en charge du dispositif pour les entreprises de moins de 20 salariés tout au long de l'année.

Les dispositifs spécifiques d'aide à l'emploi marchand ne conduiraient pas à une accélération de l'emploi en 2001. En effet, les entrées en formation en alternance resteraient dynamiques, mais les entrées en Contrat Initiative Emploi, les abattements en faveur de l'embauche à temps partiel et les exonérations de charges à l'embauche fléchiraient.

## Stabilisation de l'emploi salarié industriel

Fin 2000, la progression des effectifs de l'industrie manufacturière (non compris les intérimaires employés dans le secteur) atteint +2,1% en glissement annuel. Tous les secteurs ont enregistré des créations nettes d'emplois, en particulier ceux des biens intermédiaires et des biens d'équipement, stimulés par la vigueur de l'activité l'an passé. Après une forte accélération au second semestre de 2000 (+1,3% en glissement semestriel) qui se prolonge en début d'année, l'emploi salarié industriel devrait commencer à ressentir au printemps l'impact retardé du ralentissement conjoncturel. Au second semestre, le recul de la production manufacturière générerait une réduction des effectifs de l'ordre de 0,4% en glissement semestriel. Sur l'ensemble de l'année, l'emploi manufacturier serait stable.

CHOMAGE PARTIEL : NOMBRE DE JOURNEES INDEMNISABLES  
niveau CVS, en milliers



## ÉVOLUTION DE L'EMPLOI

	Glissements semestriels Taux d'évolution en % - CVS						Glissements annuels Taux d'évolution en % - CVS			Niveau de fin d'année en milliers - Bruts		
	1999		2000		2001		1999	2000	2001	1999	2000	2001
	1er S.	2nd S.	1er S.	2nd S.	1er S.	2nd S.						
<b>Salariés des secteurs essentiellement marchands (1)</b>	<b>1,3</b>	<b>1,5</b>	<b>1,8</b>	<b>1,8</b>	<b>1,2</b>	<b>0,5</b>	<b>2,8</b>	<b>3,6</b>	<b>1,7</b>	<b>14 147</b>	<b>14 651</b>	<b>14 904</b>
Industrie (y compris construction)	0,0	0,4	1,1	1,4	1,0	-0,2	0,4	2,4	0,8	5 187	5 313	5 355
Industries agro-alimentaires	0,6	0,1	0,6	-0,9	1,6	0,4	0,7	-0,3	2,0	537	536	546
Énergie	-0,5	1,2	-0,7	0,7	0,9	-1,0	0,8	0,0	-0,2	239	239	238
Construction	1,5	1,5	2,3	2,8	1,8	0,5	3,0	5,2	2,3	1 151	1 211	1 239
Industrie manufacturière	-0,5	0,0	0,8	1,3	0,5	-0,4	-0,5	2,1	0,1	3 261	3 328	3 332
dont :												
<i>Biens de consommation</i>	-1,1	-1,0	-0,2	0,3	-	-	-2,1	0,1	-	720	720	-
<i>Automobile</i>	-0,1	1,2	0,8	1,2	-	-	1,1	2,0	-	285	291	-
<i>Biens d'équipement</i>	-0,2	0,0	0,5	1,1	-	-	-0,2	1,6	-	805	818	-
<i>Biens intermédiaires</i>	-0,5	0,2	1,5	1,8	-	-	-0,3	3,3	-	1 452	1 500	-
Tertiaire essentiellement marchand	2,0	2,2	2,2	2,0	1,3	0,9	4,3	4,2	2,2	8 960	9 338	9 549
dont :												
<i>Commerces</i>	0,9	1,5	1,8	1,8	-	-	2,5	3,7	-	2 673	2 770	-
<i>Transports</i>	1,8	2,2	2,0	2,2	-	-	4,0	4,2	-	1 000	1 042	-
<i>Services marchands (y compris intérim)</i>	3,4	2,7	2,8	2,2	-	-	6,1	5,1	-	4 305	4 522	-
<i>Activités financières</i>	-0,8	1,2	0,8	1,0	-	-	0,4	1,8	-	660	672	-
Tertiaire essentiellement non marchand (y compris CES, CEC...)	-	-	-	-	-	-	2,0	1,4	0,9	6 454	6 544	6 606
<b>EMPLOI TOTAL (y compris salariés agricoles et non-salariés)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2,3</b>	<b>2,5</b>	<b>1,3</b>	<b>23 361</b>	<b>23 943</b>	<b>24 246</b>

■ Préviation  
(1) Secteurs EB-EP

## **Ralentissement de l'emploi salarié dans la construction**

En 2000, les effectifs salariés de la construction (non compris les intérimaires occupés dans le secteur) ont crû à un rythme jamais atteint depuis le début des années 1970 : +5,2% en glissement annuel à la fin de l'année. En ligne avec le plafonnement de l'activité dans le secteur, ce rythme a fléchi au premier semestre (+1,8%, après +2,8% au second semestre 2000). Compte tenu d'une activité désormais moins bien orientée, ce ralentissement se poursuivrait en seconde partie d'année. Malgré cette inflexion, près de 30 000 emplois seraient créés au cours de l'année.

## **Moindre progression de l'emploi salarié tertiaire marchand**

L'emploi salarié tertiaire marchand a été très dynamique en 2000 : 380 000 créations d'emplois ont été enregistrées. Tous les secteurs ont affiché de fortes créations nettes d'emplois, en particulier ceux des services marchands, des transports et du commerce, stimulés par la vigueur de l'activité.

Après un automne favorable et une hausse exceptionnelle en janvier 2001, l'emploi intérimaire a amorcé une baisse. Ce mouvement se poursuivrait, en ligne avec le fléchissement de la production industrielle et le ralentissement de l'activité dans la construction.

Ce recul de l'emploi intérimaire en 2001 imprime sa marque sur l'emploi salarié tertiaire marchand, qui ralentirait tout au long de l'année. Au total, sur l'ensemble de l'année 2001, les effectifs salariés du secteur tertiaire marchand progresseraient de l'ordre de +2,2% en glissement annuel fin décembre, après +4,2% un an plus tôt.

## **L'emploi salarié tertiaire non marchand continue de ralentir**

En 2000, l'emploi salarié dans le tertiaire non marchand a progressé de +1,4% en glissement annuel fin décembre, et s'inscrit en ralentissement par rapport à l'année précédente (+2,0%). En 2001, les effectifs de ce secteur continueraient de ralentir (+0,9 % en fin d'année). Les emplois aidés ne contribueraient pas à la croissance de l'emploi, contrairement à l'année précédente. Les contrats Emplois Consolidés et les Emplois-Jeunes resteraient dynamiques, mais le nombre d'entrées en Contrats Emploi Solidarité se réduirait à nouveau.

## **Ralentissement de l'emploi total**

En 2001, l'emploi non salarié continuerait de diminuer au même rythme que l'année précédente, reflétant la baisse structurelle des effectifs non salariés agricoles. Au total, après une croissance exceptionnelle en 2000 (+2,5 %), l'emploi total ralentirait nettement en 2001 : il progresserait de +1,3 %, soit une création de 300 000 postes supplémentaires. ■

# Chômage

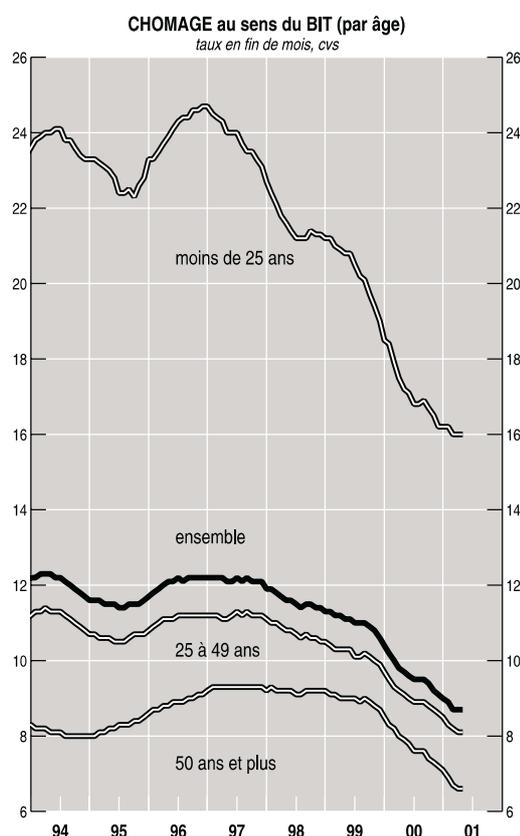
À la fin du mois d'avril 2001, le nombre de chômeurs au sens du BIT s'établit à 2 280 000 personnes, soit 8,7% de la population active. Ce taux de chômage est le plus faible depuis septembre 1983.

La décrue du chômage s'est poursuivie à un rythme soutenu sur les deux premiers mois de l'année 2001, pendant lesquels le nombre de chômeurs au sens du BIT a baissé de 83 000 personnes. Le recul est nettement plus modéré depuis lors, avec 20 000 chômeurs de moins de fin février à fin avril. Cette modération recouvre des situations contrastées : en net ralentissement pour les moins de 25 ans, la baisse du chômage reste marquée pour les plus de 50 ans. Au total, le taux de chômage a reculé de 0,3 point en quatre mois, après une baisse de 0,5 point sur l'ensemble du second semestre de 2000.

Avec le fléchissement des créations d'emplois, la baisse du chômage serait beaucoup plus lente au second semestre. Le taux de chômage se situerait aux alentours de 8,5% de la population active à la fin de 2001, en baisse de 0,5 point sur un an après 1,4 point l'an passé.

## Net ralentissement de la baisse du chômage des jeunes de moins de 25 ans depuis la mi-2000

Depuis le second semestre de 2000, le chômage des jeunes de moins de 25 ans baisse à un rythme sensiblement ralenti (-1,2% de fin décembre 2000 à fin avril 2001, après -1,4% au second semestre de 2000 et -7,4% au premier semestre). Sur un an, la baisse du chômage des jeunes profite légèrement plus aux hommes (-5,1%) qu'aux femmes (-3,5%).



Les fluctuations conjoncturelles du marché du travail sont plus marquées pour les jeunes que pour leurs aînés. En mars 2001, près d'un jeune salarié sur deux occupait un emploi "à durée limitée"<sup>(1)</sup> (contre seulement 7,4% des salariés adultes), particulièrement sensible aux inflexions de l'activité. Parallèlement à l'évolution de l'emploi intérimaire en 2000,

(1) Contrat à durée déterminée, intérim, apprentissage et emploi aidé.

## TAUX DE CHÔMAGE AU SENS DU BIT<sup>(1)</sup>

	Niveaux en fin de période, CVS												(en %)		
	1999				2000				2001				Moyennes annuelles		
	1 <sup>er</sup> T.	2 <sup>e</sup> T.	3 <sup>e</sup> T.	4 <sup>e</sup> T.	1 <sup>er</sup> T.	2 <sup>e</sup> T.	3 <sup>e</sup> T.	4 <sup>e</sup> T.	1 <sup>er</sup> T.	2 <sup>ème</sup> T.	2 <sup>nd</sup> S.	1999	2000	2001	
<b>Ensemble</b>	11,2	11,0	10,9	10,4	9,8	9,5	9,4	9,0	8,7	8,6	8,5	11,0	9,6	8,6	
Moins de 25 ans	21,0	20,5	19,8	18,4	17,5	16,8	16,7	16,2	16,0	-	-	20,3	17,1	-	
25 à 49 ans	10,3	10,2	10,1	9,7	9,2	8,9	8,8	8,5	8,1	-	-	10,2	9,0	-	
50 ans et plus	9,0	9,0	9,0	8,6	8,0	7,6	7,4	7,1	6,6	-	-	9,0	7,7	-	

■ Préviation

(1) Les taux de chômage tiennent compte des résultats de l'enquête emploi de mars 2001.

le chômage des jeunes a fortement reculé en fin d'année, après une pause au cours de l'été. Il n'a diminué que de 6 000 personnes sur les quatre premiers mois de l'année 2001, en ligne avec le repli du travail temporaire.

Fin avril 2001, le taux de chômage des jeunes enregistré une baisse de 1,2 point sur un an (pour les hommes comme pour les femmes), à 16,0% des actifs (14,0% des jeunes hommes et 18,5% des jeunes femmes).

### Poursuite de la baisse du chômage des 25-49 ans

Avec une diminution de 74 000 personnes depuis le début de 2001, le chômage des adultes de 25 à 49 ans poursuit sa décrue à un rythme élevé. Le nombre de chômeurs de 25 à 49 ans a reculé de 4,7% sur les 4 premiers mois de l'année, après -4,2% au second semestre de 2000. Les adultes de 25 à 49 ans ont ainsi bénéficié des fortes créations d'emplois dans tous les secteurs d'activité au premier trimestre de 2001. Sur un an, la baisse du chômage des adultes profite da-

vantage aux hommes (-13,0%) qu'aux femmes (-8,9%). Toutefois, sur les tout derniers mois, cet avantage relatif semble s'inverser.

Fin avril 2001, le taux de chômage des actifs de 25 à 49 ans s'établissait à 8,1% des actifs, recouvrant une baisse de 6,3% pour les hommes et de 10,2% pour les femmes, soit un recul de 1,0 point sur un an.

### Fort recul du chômage des actifs de 50 ans et plus

La baisse du chômage des actifs de 50 ans a été plus tardive et moins massive que celle des autres actifs. Elle n'a débuté qu'en septembre 1999, bien après celui des jeunes (octobre 1996) ou des adultes de 25 à 49 ans (septembre 1997). Depuis l'an passé, cette classe d'âge a profité comme les autres du fort dynamisme du marché du travail. La baisse du chômage des personnes de 50 ans s'avère même maintenant plus marquée. Le nombre de chômeurs âgés de 50 ans et plus a diminué d'environ 23 000 personnes depuis le début de l'année, après une baisse de 13 000 au dernier trimestre de 2000. La baisse du chômage a été deux fois plus rapide sur un an pour

## RÉVISION DES CHIFFRES DU CHÔMAGE ET RETOUR SUR LE BOUCLAGE DE LA POPULATION ACTIVE

Comme chaque année, les résultats de l'enquête Emploi sont l'occasion de réviser les chiffres du chômage au sens du BIT. Cette révision intègre, outre les résultats de l'enquête Emploi de mars 2001, les dernières estimations sur l'emploi, ainsi qu'une ré-estimation des coefficients de correction des variations saisonnières. De plus, cette année, les résultats de l'enquête Emploi ont été révisés sur la période 1991 à 2000 pour tenir compte des nouvelles estimations de population totale, issues du recensement général de la population de 1999.

La révision du chômage au sens du BIT est de très faible ampleur sur le dernier point. Le taux de chômage au sens du BIT s'établit à 8,7% en mars 2001, comme dans l'estimation faite fin avril (cf. *Informations Rapides n°112 du 27 avril 2001*).

La révision du taux de chômage est plus sensible selon le sexe et l'âge, comme l'indique le tableau ci-dessous :

### Taux de chômage cvs au sens du bit, fin mars 2001

	(en %)	
	avant révision	après révision
<b>Homme</b>		
moins de 25 ans	14,3	13,9
25 à 49 ans	6,5	6,3
plus de 49 ans	6,8	5,7
<b>Femmes</b>		
moins de 25 ans	18,3	18,5
25 à 49 ans	9,9	10,2
plus de 49 ans	8,1	7,8
<b>Ensemble</b>	<b>8,7</b>	<b>8,7</b>

Selon l'évaluation révisée du chômage au sens du BIT, la diminution du nombre de chômeurs en 2000 est atténuée de 37 000 personnes par rapport à celle qu'indiquaient les estimations mensuelles précédentes. Ainsi, après calage de la série mensuelle sur l'enquête Emploi de mars 2001 et la révision des coefficients saisonniers, le nombre de chômeurs diminue de -336 000 personnes sur l'année 2000, au lieu des -373 000 initialement estimées. Les nouvelles estimations du chômage et de l'emploi conduisent donc à un défaut de bouclage de la population active en 2000 de +45 000 contre +15 000 dans la Note de Conjoncture de mars. Une nouvelle évaluation de ce défaut de bouclage sera publiée à l'automne prochain lorsque les premières estimations annuelles d'emploi élaborées par l'Insee seront disponibles. ■

### Bouclage de la population active

	(glissements annuels, données CVS en milliers)
	2000
Emploi total	+578
Contingent	-41
(1) Emploi total (y.c. contingent)	+537
(2) Chômage au sens BIT	-336
<b>(3) Population active observée = (1)+(2)</b>	<b>+201</b>
(4) Projection de population active tendancielle	+130
(5) Effet des mesures de politique de l'emploi	+26
<b>(6) Population active potentielle = (4)+(5)</b>	<b>+156</b>
(7) Défaut de bouclage = (3)-(6)	+45

les hommes (-18,7%) que pour les femmes de cette tranche d'âge (-9,5%). Le taux de chômage des 50 ans et plus s'établit ainsi à 6,6% des actifs fin avril 2001, en recul de 1,3 point sur an, ce malgré l'afflux démographique de cette catégorie d'actifs (générations du baby-boom).

### **Une baisse du chômage très modérée au second semestre de 2001**

Malgré un ralentissement de la population active tendancielle en 2001 (+110 000 contre +130 000 en 2000), l'offre de travail pourrait encore croître d'environ 150 000 personnes, une augmentation comparable à celle observée l'an passé, compte tenu des

effets de la politique de l'emploi. L'offre de stages d'insertion et de formation à destination des chômeurs serait en effet en nette diminution, selon les objectifs fixés dans le projet de loi de Finances pour 2001. Par ailleurs, la baisse du nombre de préretraités ASFNE se poursuivrait et le nombre de bénéficiaires de l'ARPE chuterait fortement. Enfin, la mise en œuvre du PARE (Plan d'aide au retour à l'emploi) prévoit la suppression du dispositif des conventions de conversion à partir du 1er juillet 2001.

La baisse du chômage serait très lente au second semestre de 2001, en raison du ralentissement sensible des créations d'emplois. Le taux de chômage s'établirait à environ 8,5% de la population active, enregistrant ainsi une diminution de 0,5 point en un an. ■

# Salaires

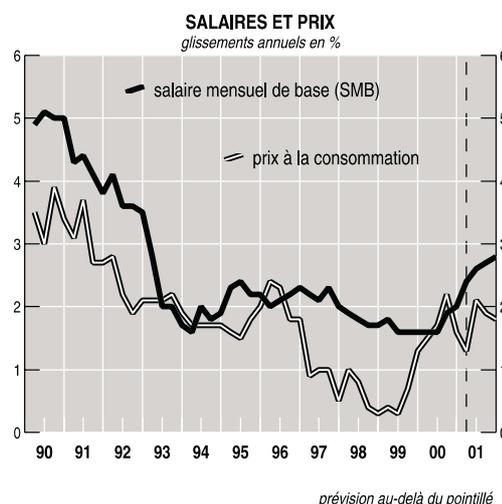
Dans un contexte de baisse marquée du chômage, le salaire mensuel nominal de base (SMB) a accéléré en début d'année. Il s'accroît de 2,4% en glissement annuel en mars 2001 après 2,0% en décembre 2000. Le SMB devrait continuer d'accélérer jusqu'à la fin de 2001, sous l'effet d'une revalorisation du SMIC en juillet (+3,8% hors "coup de pouce") mais aussi de l'atténuation progressive des effets modérateurs de la réduction du temps de travail sur les salaires. Il atteindrait 2,8% en glissement annuel en décembre.

La progression du pouvoir d'achat du SMB a été accentuée en début d'année (+1,1% en mars 2001 en glissement annuel après +0,4% en décembre) par le repli de l'inflation cet hiver. Avec une inflation de +1,8% en fin d'année, la progression du salaire réel se maintiendrait jusqu'en décembre prochain.

Sous l'effet de la baisse de la durée du travail, le salaire horaire de base ouvrier (SHBO) est toujours dynamique, progressant de 4,4% en glissement annuel en mars 2001. Sous l'hypothèse d'une baisse de la durée du travail d'environ 2% sur l'année, la croissance du SHBO s'établirait autour de 4,6% à la fin de 2001.

## Accélération du SMB en début d'année

Selon les résultats définitifs de l'enquête ACEMO du ministère de l'Emploi et de la Solidarité, le salaire mensuel de base (SMB) de l'ensemble des salariés a progressé vivement en début d'année, sa croissance atteignant 2,4% en glissement annuel en mars 2001 contre 1,6% un an plus tôt.



Le SMB a accéléré à partir du second semestre de 2000, en raison notamment d'une hausse du SMIC de 3,2% en juillet 2000 (contre 1,24% en 1999). Sa progression a cependant été tempérée par le contexte de réduction de la durée du travail. Les bilans effectués par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité indiquent en effet que la plupart des conventions de réduction du temps de travail prévoient une modération ou une stabilisation des salaires pendant au moins deux ans. Dans un marché du travail marqué par une baisse rapide du chômage, le dynamisme du SMB s'est accentué au premier trimestre de 2001. Toutefois, l'ampleur de la progression enregistrée en début d'année (+0,9%) compense sans doute pour partie l'évolution particulièrement modérée du quatrième trimestre de 2000 (+0,4%).

## INDICE DES TRAITEMENTS BRUTS DANS LA FONCTION PUBLIQUE D'ÉTAT ET INDICE DU SALAIRE MENSUEL DE BASE

(évolution en %)

	Glissements semestriels						Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	1999		2000		2001		1999	2000	2001	1999	2000	2001
	1 <sup>er</sup> S.	2 <sup>nd</sup> S.	1 <sup>er</sup> S.	2 <sup>nd</sup> S.	1 <sup>er</sup> S.	2 <sup>nd</sup> S.						
Indice brut des traitements de la Fonction publique*	0,7	1,2	0,0	0,5	0,6	0,7	1,9	0,5	1,4	1,4	1,2	1,0
Indice brut en francs constants	0,1	0,5	-1,0	-0,1	-0,9	0,4	0,6	-1,1	-0,4	0,9	-0,5	-0,8
S.M.B.	0,9	0,7	0,9	1,0	1,5	1,3	1,6	2,0	2,8	1,6	1,7	2,5
S.M.B. en francs constants	0,3	0,0	-0,1	0,4	0,0	1,0	0,3	0,4	1,0	1,1	0,0	0,7
S.M.I.C. (horaire)	0,0	1,2	0,0	3,2	0,0	3,8	1,2	3,2	3,8	1,6	2,2	3,5
S.M.I.C. en francs constants	-0,6	0,5	-1,0	2,6	-1,5	3,5	-0,1	1,6	2,0	1,1	0,5	1,7
Indice des prix à la consommation	0,6	0,7	1,0	0,6	1,5	0,3	1,3	1,6	1,8	0,5	1,7	1,8

■ Prévision

N.B : les données figurant dans ce tableau ne sont pas corrigées des variations saisonnières.

\* Sur la base d'une hypothèse de revalorisation du point d'indice de 0,5% en décembre 2000, de 0,5% en mai 2001 et de 0,7% en novembre 2001.

Par ailleurs, en ligne avec le repli temporaire des prix des produits pétroliers, l'inflation a reculé en début d'année pour s'établir à 1,3% en mars. Le pouvoir d'achat du SMB a donc accéléré plus nettement encore atteignant 1,1% en glissement annuel en mars 2001, contre 0,1% un an auparavant

### **Des salaires un peu plus dynamiques jusqu'à la fin de l'année**

Le SMB devrait continuer d'accélérer jusqu'à la fin de 2001, sa progression atteignant 2,8% en glissement annuel en décembre. Il pourrait être stimulé par les effets décalés du rebond de l'inflation au deuxième trimestre (+2,3% en mai), ainsi que par la revalorisation du SMIC de juillet 2001. Le SMIC devrait en effet être revalorisé de 3,8% au 1er juillet 2001 selon la stricte application de la loi (c'est-à-dire hors "coup de pouce"), soit un peu plus que l'an passé (3,2% sans "coup de pouce"). En outre, la garantie mensuelle de rémunération prévue par la loi (i.e. le maintien du salaire mensuel en cas de réduction du temps de travail pour les salariés payés au SMIC), devrait être revalorisée un peu plus fortement que l'an passé : elle devrait s'établir à 2,8%<sup>(1)</sup>. Enfin, les effets de modération salariale liés aux conventions de réduction du temps de travail les plus précoces pourraient s'estomper et laisser place à une légère reprise des salaires.

Au total, compte tenu d'une inflation de 1,8% en fin d'année, l'accélération des salaires nominaux se traduirait par celle du pouvoir d'achat (+1,0% en décembre 2001).

### **Contribution de la réduction du temps de travail à la progression du SHBO**

Selon les résultats définitifs de l'enquête ACEMO, le salaire horaire de base ouvrier (SHBO) a crû de 1,6% au premier trimestre 2001, portant le glissement annuel à 4,4% (contre 5,2% un an plus tôt). Tout comme l'an passé, le dynamisme du SHBO traduit principalement l'effet mécanique de la réduction du temps de travail. En effet, celle-ci s'accompagne, pour la quasi-totalité des salariés, du maintien du niveau mensuel de rémunération. La compensation prend la forme d'une hausse de salaire horaire de base au sens strict ou se traduit par l'ajout d'une prime spécifique intégrée au salaire de base (au sens ACEMO). Pour les seuls ouvriers, l'impact lié à la baisse de la durée du travail est estimé à 0,7 point au premier trimestre 2001. Le ralentissement de l'évolution annuelle du SHBO au début de 2001 s'explique par la sortie de glissement du pre-

mier trimestre de 2000, au cours duquel la montée en charge de la réduction du temps de travail avait été particulièrement sensible. Le rythme de croissance du SHBO devrait se stabiliser jusqu'à la fin de l'année.

La durée hebdomadaire du travail des salariés à temps complet, telle qu'elle est mesurée par l'enquête ACEMO, donne une appréciation de la montée en charge des accords de réduction du temps de travail. Après la forte diminution enregistrée en début d'année 2000 (-2,2%), la durée du travail a ensuite décliné sur un rythme plus lent. Au premier trimestre de 2001, la durée du travail a baissé un peu plus rapidement que les trimestres précédents (-1% après -0,4% aux troisième et quatrième trimestres de 2000). En glissement annuel, elle recule de 2,5% en mars 2001, contre -3,7% un an plus tôt. Au total, en mars 2001, près de 65% des salariés à temps complet des entreprises de 10 salariés et plus travaillent moins de 36 heures hebdomadaires, contre 42,5% un an plus tôt.

Le passage à 35 heures des salariés du secteur privé devrait se poursuivre sur le reste de 2001 à un rythme similaire à celui enregistré depuis le second semestre de 2000. Au sens de l'enquête ACEMO, la durée du travail reculerait d'environ 2% en glissement annuel à l'horizon de la fin de l'année.

### **Revalorisation du point d'indice de la fonction publique en 2001**

Aucun nouvel accord salarial n'a été signé dans la fonction publique depuis celui portant sur les années 1998 et 1999. Actuellement, il est prévu que le point d'indice de la fonction publique, revalorisé de 0,5% le 1er décembre 2000 et de 0,5% en mai, le sera à nouveau de 0,7% en novembre 2001. Outre ces mesures générales, des dispositions en faveur des bas salaires sont également prévues (+0,15% au titre d'une attribution différenciée de points d'indice aux bas salaires).

En moyenne annuelle, sous ces hypothèses, l'indice des traitements de la fonction publique progresserait de 1,0% en 2001, après 1,2% en 2000.

Toutefois, compte-tenu d'un effet GVT (Glissement Vieillesse Technicité) positif, le salaire moyen par tête dans les administrations publiques progresserait de 2,6% cette année. ■

*(1) Selon la loi, la revalorisation de la garantie mensuelle tient compte de l'évolution de l'indice des prix à la consommation et de la moitié des gains de pouvoir d'achat annuel du salaire mensuel de base ouvrier.*